

Près de Rouen, une journée morte dans une école en crise pour réclamer plus de moyens



Une journée école morte est organisée vendredi 25 avril à Saint-Pierre-de-Varengeville PN

Pour protester contre les lenteurs de la MDPH qui pénalisent le fonctionnement de la maternelle de Saint-Pierre-de-Varengeville, des parents organisent une journée école morte ce vendredi 25 avril 2025.

Ce vendredi 25 avril 2025 est une journée morte pour l'école maternelle Jacques-Prévert de Saint-Pierre-de-Varengeville. Les parents d'élèves et la FCPE, soutenus par la municipalité, veulent « dénoncer la lenteur et les dysfonctionnements de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Seine-Maritime ».

Depuis la rentrée deux enfants porteurs de handicap sans suivi sont scolarisés dans une classe. Il peut leur arriver de faire des crises. « Ces comportements se manifestent par un refus de l'autorité de l'enseignant et de l'agent qui l'assiste, donnant lieu à des accès de violence : coups donnés, chaises et bancs projetés à travers la classe », écrit dans un communiqué la mairie, qui dit « ne pas trouver de solution pour apaiser la situation ».

Tout le monde en souffrance

Une situation qui est « compliquée pour tout le monde, ces enfants, leurs familles, les autres enfants et les parents, les enseignantes, les Atsem » et qui s'est dégradée au point qu'une enseignante s'est retrouvée en arrêt maladie « quatre à cinq semaines » après les vacances de février. Une deuxième enseignante, pour une autre raison, s'est aussi retrouvée en arrêt maladie. Une remplaçante a pris la suite, mais il est arrivé que les effectifs d'une classe soient répartis dans les deux autres dont l'effectif pouvait atteindre 35 ou 38 enfants, augmentant les difficultés. « Certains jours, on n'est pas serein quand on dépose nos enfants », glisse un parent d'élève.

Ce genre de situation, qui n'est pas propre à Saint-Pierre-de-Varengeville, relève normalement de la MDPH. « Les parents doivent envoyer un dossier, avec des documents d'experts médicaux. Déjà il faut des mois avant d'obtenir ces rendez-vous. Après l'envoi du dossier, il faut des mois à la MDPH pour le traiter ». Car c'est un problème qui est sur la place publique depuis un moment : les délais de traitement de la MDPH76 sont parmi les plus longs du pays. Actuellement en Seine-Maritime, le stock de dossiers en attente de traitement est de 25000 en Seine-Maritime, selon la présidente de la MDPH. Si le conseil départemental dit avoir pris le problème du sous-effectif à bras-le-corps, là ne s'arrête pas le chemin de croix.

Sous-effectif à tous les étages

La notification de la MDPH envoyée à l'Éducation nationale, celle-ci doit nommer un AESH. Or elle aussi est en sous-effectif de ce côté-là. « Ils prennent Pierre pour déshabiller Paul. Et même si on en un ce sera 5 heures par semaine », pointe la mairie. De plus « ils n'ont pas de statuts, ce sont des contractuels, sous-payés, même si beaucoup d'entre eux sont pleins de bonne volonté ».

« On a fait former nos personnels en urgence sur deux jours pour avoir certaines clés de comportement des enfants », explique la municipalité qui souhaite que les pouvoirs publics jouent leur rôle. « On réfléchit à engager quelqu'un à mi-temps, mais encore une fois c'est aux petites communes de remédier aux manques », constate le maire Jean-Michel Maugé. Car la situa-

tion de Saint-Pierre-de-Varengeville pourrait se produire n'importe où ailleurs. « Il y a de plus en plus d'enfants à besoin particulier. Que vont faire les maîtresses ? Faire régner l'ordre ou faire classe ? »

Une mission, pas de moyens

D'où vient cette augmentation ? Il y a autant d'enfants qu'avant mais ils étaient écartés du circuit classique, maintenant c'est le même circuit pour tout le monde. Les IME ferment par exemple. « Aujourd'hui l'Education nationale et les gouvernements souhaitent une scolarisation de tous les enfants ». « L'école inclusive pour tous, oui, mais qu'on nous donne les moyens, sinon on nous met en difficulté » car « on n'est pas prêt, ni les écoles, ni les services périscolaires ».